



MISSION D'ENQUETE AU BAS CONGO, FEVRIER 2007

Résumé des conclusions

Une équipe multidisciplinaire de la MONUC, conduite par l'Unité d'Enquêtes Spéciales du bureau intégré des Droits de l'Homme¹, s'est rendue dans la province du Bas Congo le 5 février 2007 afin d'enquêter sur les incidents violents des 31 janvier et 1^{er} février 2007, qui ont coûté la vie à 105 personnes. Ces incidents ont éclaté lorsque le mouvement politico-religieux *Bundu Dia Kongo* (BDK) a tenté d'organiser des villes mortes à travers le Bas Congo suite aux élections des gouverneurs et des sénateurs, dont les résultats étaient contestés par le BDK. Au moins 100 personnes ont été blessées au cours de ces incidents bien qu'il soit impossible de vérifier le nombre exact compte tenu du flux constant de personnes dans les cliniques et hôpitaux locaux, mais aussi et surtout à cause de la réticence de nombreux membres du BDK à se faire soigner de peur d'être localisés par les autorités. Bien que les protestations des partisans du BDK aient été souvent violentes et aient abouti à des meurtres et d'autres crimes, l'Equipe d'enquête a pu établir que le nombre élevé de victimes a été le résultat de l'usage indiscriminé et disproportionné de la force et - dans certains cas - des exécutions sommaires par des éléments des Forces Armées de la RDC (FARDC) et de la Police nationale congolaise(PNC).

Méthodologie

Eu égard aux rapports relatifs à la gravité des affrontements survenus les 31 janvier et 1^{er} février 2007 dans les villes de Matadi, Muanda, Songolo et Boma, les membres de l'Equipe d'Enquête Spéciale de la MONUC (« l'Equipe ») ont quitté Kinshasa les 05 et 06 février 2007 à destination de ces quatre lieux. Elle a été appuyée par la MONUC/Matadi dès son arrivée sur place, et a conduit plus de 150 entretiens, y compris avec des dirigeants et des partisans du BDK, des autorités administratives et politiques, la Police, l'Armée, l'Agence Nationale des Renseignements (ANR), les autorités judiciaires civiles et militaires, les autorités pénitentiaires, des témoins et des victimes des deux parties, des employés des hôpitaux et des morgues, des ONG locales, des journalistes et des personnalités de la société civile, des leaders religieux ainsi qu'avec d'autres sources. L'Equipe était munie des outils nécessaires à la conduite professionnelle d'enquêtes en matière de droits de l'homme, y compris des caméras vidéo, des appareils photographiques, des appareils de navigation GPS, des ordinateurs portables et des téléphones satellitaires.

¹ L'Equipe était composée de cadres du bureau intégré des Droits de l'Homme et des représentants de diverses composantes de la MONUC telles que: Protection de l'Enfance, Affaires Politiques, Information, JMAC, Sécurité et UNPOL. La couverture sécuritaire et le transport de la mission étaient assurés par la Brigade Ouest de la Composante Militaire de la MONUC.

Au cours de l'enquête, et eu égard aux circonstances et à l'attention entourant ces incidents violents, l'Equipe a pris des mesures pour la protection des témoins et des victimes en relevant, de façon systématique, les coordonnées de ces derniers et en conduisant les entretiens de la manière la plus discrète possible.

Difficultés rencontrées au cours de l'enquête

A Matadi, des soldats des FARDC déployés tout autour de la morgue, ont tenté d'empêcher l'Equipe d'y entrer. L'accord a été finalement donné lorsque le Directeur de la Division des Droits de Homme a attiré l'attention du Maire sur cette question. L'Inspecteur Provincial de la PNC à Matadi a proféré des accusations erronées, déclarant que les casques bleus de la MONUC avaient tiré sur les membres du BDK au cours de l'évacuation d'un employé de la MONUC qui conduisait un véhicule de l'ONU à proximité du lieu des incidents².

La collaboration entre l'Equipe et les autorités de Muanda a été bonne. Cependant, l'ANR, qui a suivi l'Equipe de manière plutôt ostentatoire, a convoqué des journalistes suspectés d'avoir collaboré avec l'Equipe de la MONUC. Néanmoins, suite à un appel entre le chef de l'Equipe et le chef de l'ANR de Muanda, l'ANR s'est montrée plus coopérative. Le Général Bondjuka, Commandant de la Base Militaire des FARDC à Kitona, avait initialement refusé de remettre à l'Equipe la liste des soldats cités comme faisant partie du groupe qui avait pourchassé et exécuté des partisans du BDK dans et aux alentours de l'église du BDK³. Il a par la suite déclaré qu'il n'avait aucune objection à remettre la liste, mais qu'une telle décision devrait être approuvée par sa hiérarchie à Kinshasa.

A Songololo, l'Equipe a bénéficié d'un franc et cordial entretien avec les autorités locales compétentes, et n'a pas rencontré de difficultés notables à mener son enquête.

Certaines autorités de Boma, bien qu'ayant montré une volonté de coopérer au début de l'enquête, ont par la suite entravé le travail de l'Equipe de diverses manières. L'accès de l'Equipe à l'hôpital et à la morgue a été retardé. Des éléments des FARDC étaient postés dans l'enceinte de l'hôpital et de la morgue, et n'ont pas autorisé l'Equipe à faire des photos. Ils ont même tenté de confisquer l'appareil photo d'un membre de l'Equipe. Les militaires ont aussi tenté de filer l'Equipe au cours de son enquête à l'hôpital jusqu'à ce que le Procureur intervienne. Au total, au moins cinq soldats des FARDC ont été postés à l'hôpital de manière permanente, et ont empêché les gens d'entrer à la morgue pour vérifier si les membres de leurs familles s'y trouvaient. Ils ont aussi intimidé le personnel médical contacté par l'Equipe.

Les dirigeants et membres du BDK dans le Bas Congo et à Kinshasa ont collaboré et ont donné leur version des faits à l'Equipe. Cependant, certains d'entre eux ont eu une tendance à exagérer les faits en les décrivant. L'Equipe a perdu beaucoup de temps à examiner des allégations graves faites par le BDK qui, après vérifications et recoupements, se sont avérées entièrement infondées.

Résumé des faits

² Après vérification, l'Equipe a conclu que cette allégation n'était pas fondée.

³ Voir ci-après.

A Matadi, les informations collectées auprès de différentes sources indiquent que le 31 janvier 2007, vers 18h00, 25 policiers ont été déployés pour effectuer une opération de perquisition⁴ dans une maison utilisée par des partisans du BDK à Bwima, dans le quartier Soyo. A cette occasion, les policiers se sont heurtés à la résistance des partisans du BDK, qui avaient été prévenus de cette opération, et les attendaient, armés de pierres, derrière des barricades qu'ils avaient érigées devant la maison de Fuka Unzola (le candidat du Mouvement de Libération du Congo (MLC) aux élections de gouverneur), empêchant ainsi la Police Nationale Congolaise (PNC) de procéder à la perquisition⁵. Face à cette forte résistance, la PNC aurait fait usage de grenades lacrymogènes, et aurait tiré en l'air avant de battre en retraite. Un soldat de l'Auditorat Militaire qui passait dans les environs aurait été battu et lapidé à mort par les partisans du BDK.

Le lendemain, vers 05h00, un nombre important de policiers⁶ serait revenu sur les lieux et aurait tiré à balles réelles sur les partisans du BDK qui étaient derrière les barricades érigées dans les rues et sur ceux qui étaient dans la maison où la perquisition devait avoir lieu. Les partisans du BDK, auraient riposté au moyen d'objets en bois et de pierres. Vers 11h00, des éléments des FARDC auraient été déployés sur les lieux. Par une réquisition des forces armées datée du 31 janvier 2007, le Gouverneur du Bas Congo, Jacques Mbadu Nsitu avait sollicité la mise à disposition de 300 éléments des FARDC pour le maintien de l'ordre et la dispersion de toutes les manifestations «*non autorisées*» dans le Bas Congo. Les affrontements ont cessé dans l'après-midi. La PNC et les FARDC ont transporté les blessés à l'hôpital local, tout au long de la matinée et de l'après-midi.

A l'*Hôpital de Référence de Matadi*, l'Equipe a interviewé 15 personnes (y compris trois mineurs) présentant des blessures par balle. Ces personnes ont aussi attesté qu'elles étaient «*à la poursuite*» des forces de sécurité lorsque celles-ci leur ont tiré dessus⁷. Au moins 16 personnes auraient été tuées à Matadi (y compris un soldat, voir ci-dessus) et six personnes, toutes membres du BDK, seraient toujours portées disparues. En effet, l'Equipe a confirmé la présence de 16 corps à la morgue, mais certains employés de l'hôpital ont déclaré qu'au total 23 corps y avaient été reçus. Cependant, il était difficile de vérifier le nombre de blessés en raison de la forte réticence de nombreux membres du BDK à se faire soigner, de peur d'être localisés par les forces de sécurité.

⁴ La Police avait obtenu des mandats de perquisition, délivrés par les autorités militaires et civiles aux fins de rechercher et de saisir des armes dans la résidence.

⁵ Par souci de détails, il convient de noter que les dirigeants du BDK ont par la suite justifié cette résistance en indiquant que ce genre d'opération ne doit pas être conduit après 18h00 en vertu de la loi congolaise. En réalité, l'Art 22(3) du Code de Procédure Pénale stipule que les opérations de perquisition ne doivent pas être conduites entre 21h00 et 05h00 sans l'autorisation préalable du juge. La Constitution en son article 29 dispose que le domicile est inviolable et il ne peut y être effectué de visite ou de perquisition que dans les formes et les conditions prévues par la loi.

⁶ Le nombre exact de policiers n'a pas encore été déterminé.

⁷ Beaucoup de membres du BDK croient fermement qu'ils sont invincibles et que les balles tirées sur eux pourraient retourner vers le tireur. Ce genre de croyance a sans aucun doute contribué au nombre élevé de morts dans la province. A Muanda, les membres du BDK ont déclaré qu'ils avaient le pouvoir de transformer le sable en force explosive par la magie.

A **Muanda**, selon le récit des personnes rencontrées, suite à la circulation de tracts appelant à une journée de ville morte pour le 1 février 2007, une réunion de sécurité s'est tenue le 31 janvier 2007⁸. Au cours de cette réunion, il a été décidé que l'armée enverrait deux sections de la Police Militaire (PM) de la Base Militaire de Kitona pour appuyer la PNC en cas d'affrontements avec le BDK. Le chef de la PM avait clairement signalé qu'il n'aurait pas les moyens de maîtriser la situation en cas de violences⁹. Il est à signaler qu'en dépit d'incidents antérieurs avec le BDK à Muanda, le Gouvernement n'avait pris aucune disposition pour renforcer les capacités de la police en matière de maintien de l'ordre et de gestion des crises.

C'est ainsi que le même jour, la PM est partie de Kitona après avoir reçu l'ordre formel de ne pas utiliser les armes, même pas pour tirer en l'air. Arrivés au centre-ville, au siège de l'Administration et de la Police vers minuit, les militaires se sont scindés en trois groupes et ont pris position à certains endroits stratégiques de Muanda¹⁰. Vers 04h30 du matin le 1^{er} février 2007, des partisans du BDK auraient attaqué deux positions de la PM et tabassé à mort un lieutenant de la PNC. En outre, entre 04h30 et 06h00, des partisans du BDK, munis d'armes blanches et profitant de leur nombre important¹¹, auraient pris le contrôle de la partie orientale de Muanda et auraient hissé le drapeau du BDK en lieu et place du drapeau national au bureau de l'Administrateur du Territoire. Quatre policiers, un élément de la PM et au moins quatre civils auraient été tués pendant ce même intervalle de temps. Les bureaux de l'Administrateur du Territoire, de l'Etat-major de la Police, du Commissariat de Police, du tribunal, et quelques maisons privées ont été attaqués et endommagés. Un officier de la PNC a été violé. De plus tous les 27 détenus du cachot du commissariat de police ont été libérés par la BDK.

Par la suite, aux environs de 07h50, 'Kinshasa'¹² aurait instruit le Général Bondjuka (Commandant de la Base Militaire des FARDC à Kitona) de « rétablir l'ordre ». Rapidement, des renforts ont été envoyés des bases militaires de Kitona et de Banana¹³. Ils étaient répartis en trois unités¹⁴. Chaque unité a emprunté un itinéraire différent pour accéder à la ville. Cependant, l'unité qui a emprunté la route principale¹⁵ vers la ville a rencontré une farouche résistance et a dû battre en retraite en tirant en l'air¹⁶. Un groupe de soldats qui venait d'arriver au point de rassemblement aurait informé les autres qu'un adjudant et un élément de la PM avaient été tabassés à mort. Cette nouvelle a provoqué une violente réaction chez certains

⁸ Les tracts appelaient à l'observation d'une journée ville morte. Les commerces et les services devaient être fermés, sauf les services de santé essentiels tels que les hôpitaux et les pharmacies. Cette exception a inquiété les autorités qui ont suspecté que les membres du BDK avaient un plan prémédité et violent. L'Armée, la Police, les Services de Renseignements et les autorités administratives ont participé à cette réunion.

⁹ Le chef de la PNC, un Major, a déclaré que seuls 37 éléments de la PNC étaient opérationnels. Ils avaient des moyens de communication limités. En outre encore, ils n'avaient ni moyens de transport, ni équipements de contrôle anti-émeute.

¹⁰ "Rond Point FINA", "Tribune" et "Baobab".

¹¹ Certaines sources ont estimé leur nombre entre 200 et 500. Les adeptes du BDK n'ont pas été dissuadés par les FARDC et les PNC qui tiraient en l'air et qui ont été contraints de battre en retraite.

¹² L'ordre, donné par téléphone, serait provenu du Général Kisempia.

¹³ La Base de Banana est le siège de la Force Navale à Muanda.

¹⁴ 175 éléments venaient de Kitona (sans compter les 19 éléments de la PM qui étaient déjà stationnés dans la ville), y compris: 34 ex-miliciens du MLC issus du brassage et 32 ex-Tigres de l'Angola. 56 éléments venaient de la Base de Banana (y compris 35 de la Police Marine).

¹⁵ "L'axe central". Les soldats de la Base de Banana ont aussi emprunté l'axe central, mais sont sortis de l'autre bout de la ville par rapport aux troupes de Kitona.

¹⁶ Il est fort probable que certains soldats aient tiré sur les partisans du BDK à ce stade. Certains de ces soldats n'ont pas pu empêcher la capture d'un adjudant qui a été par la suite tué par les partisans du BDK. Il se peut que certains éléments aient tiré en légitime défense, mais cela n'a pas encore été établi de façon indubitable.

soldats qui ont perdu le contrôle et refusé d'obéir aux ordres de leur Commandant d'Unité qu'ils auraient même accusé d'être de connivence avec les partisans du BDK parce qu'il insistait sur la nécessité de battre en retraite. C'est alors que les soldats auraient commencé à tirer sur les partisans du BDK et les auraient pourchassés sur la route conduisant à l'église principale du BDK qui a fini par prendre feu et être réduite en cendres. Six personnes y compris une femme enceinte qui se trouvaient dans l'enceinte de l'église auraient été tuées par balles ou seraient mortes brûlées vives. On raconte que des grenades lancées à la main auraient aussi été utilisées par les éléments des FARDC.

Après avoir maîtrisé la situation vers 13h30, des éléments de la FARDC seraient rentrés dans des domiciles privés pour voler et extorquer les biens des habitants sous prétexte de traquer des partisans du BDK. C'est dans ces circonstances qu'un homme aurait été sommairement exécuté dans sa maison. Les actes de banditisme et d'extorsion attribués aux soldats des FARDC se seraient poursuivis jusqu'à l'établissement d'une présence militaire de la MONUC dans la ville le 6 février 2007. Sept partisans du BDK, y compris le chef adjoint local du BDK, ont été arrêtés le 12 février 2007, à Yema (au nord de Muanda, à la frontière avec l'Angola) et détenus à la Base de Kitona.

Au moins 44 civils, 4 policiers et 3 soldats auraient été tués lors de ces affrontements¹⁷. La plupart des victimes civiles auraient été abattues dans la zone située autour de l'église par des soldats qui, ayant perdu tout contrôle, pourchassaient les membres du BDK dans l'intention de les tuer. Ces soldats sont issus d'une unité identifiable déployée sur le théâtre des opérations. Le Général Bondjuka, Commandant de la Base Militaire de Kitona, a promis de solliciter l'approbation de sa hiérarchie à Kinshasa avant de remettre la liste de ces soldats à la MONUC. Les personnes citées devraient être auditionnées par la Justice Militaire congolaise.

Les informations collectées à **Songololo**, indiquent que le BDK avait distribué des tracts appelant à l'observation d'une journée ville morte dans le territoire de Songololo. En effet, le 1^{er} février 2007, vers 05h00 du matin, un groupe de 21 personnes, y compris des enfants, qui seraient venus des villages Mpete et Zamba¹⁸ est arrivé au « *kilomètre cinq* »¹⁹ à Songololo. Ces personnes ont coupé un arbre pour barrer la route, et ont brûlé des pneus afin de bloquer la circulation sur la Route Nationale numéro 1²⁰. Les manifestants auraient commis plusieurs actes de vandalisme, y compris la destruction des panneaux indiquant le siège de la police routière. Ils auraient également dispersé les commerçants locaux et les élèves qui n'avaient pas respecté le mot d'ordre de ville morte. Les FARDC, qui, selon certains témoignages, étaient dirigés par le commandant de la 2^{ème} région militaire, avaient reçu l'ordre de libérer la route nationale numéro 1. La décision d'envoyer une équipe d'intervention de l'armée au kilomètre cinq sans avoir préalablement tenté d'y déployer la PNC, force principalement investie de la mission de maintien de l'ordre, s'est avérée dangereuse. Selon les autorités locales et des témoins oculaires, les éléments des FARDC ont ouvert le feu sur les

¹⁷ Le BDK soutient que seuls 23 des civils étaient des membres du BDK. Les 44 corps ont été enterrés au cimetière local, dont neuf dans une tombe commune anonyme. Les allégations selon lesquelles d'autres civils ont été tués et enterrés à la Base de Kitona n'ont pas été prouvées. Les rumeurs faisant état de l'exécution et de l'enterrement dans une fosse commune dans la forêt près de Kitombe (village situé à 5 km de Muanda), se sont avérées fausses. Une fois encore, il est difficile de déterminer le nombre total de blessés (voir ci-dessus).

¹⁸ Mpete et Zamba sont deux villages voisins situés à approximativement 25 km de Songololo.

¹⁹ Cet endroit doit son nom à sa position géographique, sur la Route Nationale No.1, à 5 km des bureaux administratifs de Songololo.

²⁰ La route principale entre Kinshasa et Matadi.

manifestants du BDK lorsqu'une pierre lancée par l'un d'eux a heurté le commandant. Selon les mêmes sources, l'incident a coûté la vie à huit civils et a fait cinq blessés par balle. L'ordre de tirer aurait été donné par un capitaine qui accompagnait le commandant. Tout comme à Muanda, les soldats auraient commis des actes d'extorsion et de vols à main armée. Ils ont quitté la ville le 3 février, suite à la plainte d'une personnalité locale auprès de leur Commandant.

A **Boma**, les personnes interviewées par l'Equipe ont rapporté que dès le 30 janvier 2007, les autorités locales avaient noté la présence de tracts appelant à l'observation d'une ville morte les 1^{er} et 2 février 2007. Ainsi, des réunions de sécurité présidée par le maire de Boma, en présence des représentants de l'ANR, de la PNC et du 213^{ème} Bataillon des FARDC, se sont tenues les 30 et 31 janvier 2007. Selon une source bien informée la PNC a reçu l'ordre de prendre position dans tous les lieux stratégiques de la ville.

Nos interlocuteurs ont rapporté que le 1^{er} février au petit matin, des partisans du BDK, se sont rassemblés à certains points stratégiques de Boma, ont érigé des barricades et incendié des pneus pour bloquer la circulation. Eu égard à la dégradation de la situation, vers 08h00, à la demande du commandant de district de la PNC, le commandant de la 2^{ème} Région Militaire à Matadi a autorisé l'envoi d'un peloton de 30 soldats des FARDC à l'Etat-major de la PNC de Boma. Quelques instants après, le commandant de la PNC de la commune de Kalamu, a envoyé un message radio au Chef des Services Spéciaux de la Police à Boma l'informant que 50 à 100 partisans du BDK, portant des armes blanches et lançant des pierres, avaient envahi le Commissariat de Police²¹. C'est ainsi que le commandant de district de la PNC a envoyé des renforts²² au poste de police de la commune de Kalamu. Une fois sur place, les éléments des FARDC et de la PNC ont appris la mort d'un adjudant de la PNC par des partisans du BDK. Dès lors, la tension est montée d'un cran et plusieurs consultations ont eu lieu pour déterminer le type d'action à prendre par les forces de sécurité pour punir les partisans du BDK. Par la suite, vers 12h00, les partisans du BDK se sont regroupés pour faire une prière collective et se retirer des lieux. Ce regroupement a été interprété par les forces de l'ordre comme une attaque imminente du BDK. Des éléments FARDC auraient alors tiré sur les partisans du BDK. Ils auraient même tiré dans le dos de certains membres du BDK qui étaient à genoux²³. Plusieurs sources militaires et de la police, et même les commandants déployés sur le théâtre des affrontements, ont reconnu que les soldats des FARDC avaient fait un usage excessif de la force contre les partisans du BDK qui n'étaient armés que de pierres et de bâtons²⁴. 25 personnes (y compris l'adjudant) auraient été tuées au cours de cet incident²⁵.

²¹ Au départ, ils étaient environ 50. Leur nombre a considérablement augmenté avec l'arrivée d'autres partisans du BDK en provenance du centre-ville.

²² Le premier groupe était composé de 8 éléments de la PNC et de 12 soldats des FARDC. Le second groupe comprenait 10 policiers et 12 à 14 soldats des FARDC. Le troisième groupe était constitué de 10 policiers et 10 à 12 éléments des FARDC.

²³ Il n'est pas encore établi que la PNC a également tiré sur les partisans du BDK. Beaucoup de témoins (y compris des policiers) ont déclaré que les soldats des FARDC avaient ouvert le feu, bien qu'un policier ait reconnu avoir tiré trois coups en l'air.

²⁴ A aucun moment il n'a été indiqué que les partisans du BDK ont utilisé des armes à feu. Cependant, quand des membres du BDK ont tenté de saisir l'arme d'un soldat, ce dernier aurait été blessé quand son fusil s'est accidentellement déchargé.

²⁵ Trois personnes interviewées par l'Equipe ont succombé à leurs blessures à l'hôpital plus tard.

Entre temps, au centre-ville, non loin des bureaux de la SONAS (Quartier Nzadi), au cours de discussions infructueuses entre un groupe de partisans du BDK et la PNC, un policier aurait pointé son arme sur un des membres du BDK qui l'aurait alors attaqué avec un bâton. Le policier aurait tiré à bout portant avant d'être encerclé et lynché par les partisans du BDK²⁶. Les éléments des FARDC auraient alors tiré sur les partisans du BDK. Ces affrontements²⁷ ont fait quatre morts du côté des partisans du BDK.

Au total, 28 civils, dont deux enfants et deux policiers, ont été tués au cours des affrontements de Boma. Les rumeurs faisant état de l'enterrement de 10 corps par des éléments des FARDC dans des endroits inconnus, se sont avérées non fondées. À la suite de ces incidents violents, 12 personnes soupçonnées d'être des partisans du BDK, ont été arrêtées et détenues au-delà du délai légal de garde à vue. Plusieurs de ces personnes présentaient des traces de mauvais traitements qui leur auraient été infligés par la PNC. Parmi ces victimes de mauvais traitements figure un mineur de 13 ans accusé par la police de soutenir le BDK par des actes de sorcellerie.

Suivi de la part des autorités

Brièvement après les événements, le 6 février, l'Inspecteur Provincial de la Police du Bas Congo et ses deux adjoints chargés de la logistique et de l'administration ont été suspendus et remplacés pour 'faiblesse de commandement'. Dans le même temps, le chef provincial de l'Agence Nationale des Renseignements (ANR) du Bas Congo a été arrêté pour 'abstention coupable de fonctionnaire' (Art.150g du Code Pénal) et transféré à Kinshasa où il est actuellement en détention à la prison de Makala. Néanmoins, aucune poursuite n'a eu lieu pour les exécutions sommaires et autres crimes qui auraient été commis par certains éléments de la PNC et des FARDC. Par contre, un total de 15 membres du BDK ont été arrêtés et traduits en justice. Les huit membres poursuivis pour association de malfaiteurs, meurtres, rébellion, insurrection et vol qualifié, devant le Tribunal de Grande Instance de Boma et Mbanza-Ngungu, ont été acquittés. Sur les sept autres membres du BDK poursuivis par une juridiction militaire – bien qu'il s'agisse des mêmes faits infractionnels poursuivis devant les juridictions de droit commun – deux ont été acquittés et cinq autres ont fait appel après avoir été condamnés à des peines d'emprisonnement comprises entre trois et cinq ans.

Le 14 mars, la MONUC a envoyé son rapport sur les incidents au Bas Congo au Premier Ministre, Antoine Gizenga, et au Président de l'Assemblée nationale, Vital Kamerhe, en demandant que toute personne ayant violé la loi, qu'il s'agisse aussi bien des membres du BDK que des FARDC ou de la Police, soit traduite en justice. Jusqu'à ce jour, la MONUC n'a obtenu aucune réaction de ces autorités. Néanmoins, lors d'une rencontre avec le Ministre de l'Intérieur en mars, ce dernier, tout en reconnaissant que la Police n'était pas équipée de manière appropriée pour faire face à la situation, a fait part à la MONUC d'un bilan de 86 morts et a insisté sur le fait que les incidents au Bas Congo ont été exagérés et manipulés dans le but de discréditer le gouvernement.

²⁶ Le leader de ce groupe de partisans du BDK reconnaît avoir donné l'ordre de tuer le policier.

²⁷ Un homme a été abattu sur les lieux alors qu'il tentait de se sauver. Il a parcouru une certaine distance avant de se cacher dans un garage, mais il a été rapidement repéré par des soldats des FARDC. Un de ces soldats l'a pourchassé et l'a tué à bout portant là où il s'était caché.

Le 7 mai, la MONUC a envoyé son rapport à l'Auditeur Général, le Général Joseph Ponde, en proposant son assistance logistique et technique afin qu'une enquête judiciaire soit diligentée sur les responsabilités présumées des FARDC et de la PNC. Dans la même correspondance la MONUC a exprimé ses inquiétudes quant au fait que sept membres du BDK avaient été traduits devant des juridictions militaires bien qu'étant des civils. Les membres du BDK, en tant que civils, devraient être poursuivis devant les juridictions de droit commun et non devant les juridictions militaires, conformément à l'article 156 de la Constitution de la République démocratique du Congo et aux standards internationaux. Suite à cette correspondance, l'Auditeur Général a affirmé à la MONUC avoir mené une descente au Bas Congo avec le Procureur général de la République et avoir envoyé leur rapport conjoint au Parquet général de la République. Néanmoins, les enquêtes de ce dernier concernent exclusivement les responsabilités présumées des membres du BDK. Selon l'Auditeur Général, l'Auditeur supérieur de Matadi serait aussi en train d'enquêter sur les responsabilités présumées des FARDC et de la Police. A ce jour, cette enquête n'a abouti à aucune poursuite judiciaire.

Suite aux incidents, une Commission d'enquête parlementaire a été déployée pendant dix jours au Bas Congo. Le rapport de cette enquête – finalisé à la mi-mai – a été débattu à huis clos à l'Assemblée nationale, mais n'a pas été rendu public nonobstant les protestations des parlementaires de l'opposition et après que le 1^{er} vice Président de la Commission ait publiquement annoncé sa démission en raison du fait que – selon lui – le rapport ne reflétait pas les véritables résultats d'enquête de la Commission parlementaire. Le chef du BDK, membre de l'Assemblée nationale, a qualifié le rapport de 'tendancieux', ajoutant qu'il contenait 'des dizaines de faussetés'. L'organisation non-gouvernementale internationale Human Rights Watch, qui en avril avait mené une enquête approfondie sur les incidents, a indiqué que le travail mené par la commission parlementaire constituait un dédouanement des responsabilités des forces de sécurité impliquées²⁸.

Le rapport de l'enquête menée du 31 mars au 5 avril par une commission d'enquête de l'Assemblée provinciale n'a pas encore été rendu public.

Conclusions

Au moins 105 personnes, y compris six policiers et quatre soldats des FARDC, ont trouvé la mort dans les affrontements du Bas Congo qui sont survenus les 31 janvier et 1^{er} février 2007. Plus de 100 personnes ont été blessées, bien qu'il soit impossible d'établir leur nombre exact. Le nombre de morts pourrait s'avérer plus élevé, eu égard au nombre de cas de blessés en état critique admis dans les hôpitaux et cliniques de la province.

Bien que dans certains cas les forces de sécurité aient probablement tiré par légitime défense, il apparaît assez clairement que la PNC et les FARDC ont fait un usage excessif de la force en tirant à balles réelles sur les partisans du BDK qui n'étaient armés que de pierres et de bâtons. La situation aurait dû être gérée par la police anti-émeute en ayant recours à des moyens non meurtriers.

²⁸ Voir <http://www.hrw.org/french/backgrounder/2007/drc0407/> et aussi Reuters, *Congo violence report criticized as "whitewash"*, le 25 mai 2007.

Le BDK, bien que n'étant pas un groupe armé au sens classique et juridique du terme, a fait montre d'une forte propension à la violence et aux actes criminels. Un certain nombre d'enfants ont été tués ou blessés par balles durant ces affrontements et il y a lieu de suspecter que des mineurs pourraient avoir été manipulés par le BDK. La procédure légale régissant les manifestations publiques n'a été respectée par le BDK dans aucune ville où les incidents se sont déroulés. Néanmoins, l'Equipe d'enquête de la MONUC a établi que le nombre élevé de victimes a été le résultat de l'usage indiscriminé et disproportionné de la force et - dans certains cas - des exécutions sommaires par les FARDC et par la Police nationale. Les FARDC ont aussi continué à menacer, voler et extorquer la population civile après les événements, particulièrement à Muanda et à Boma, sous prétexte qu'ils recherchaient des partisans du BDK.

Il est préoccupant qu'à ce jour, tandis que des poursuites ont été entamées à l'encontre de certains membres du BDK, aucun élément de la Police ni des FARDC impliqués dans ces violences n'ait fait l'objet de poursuites judiciaires. Le fait que des membres du BDK, bien qu'étant des civils, soient poursuivis devant des juridictions militaires, est également un sujet d'inquiétude.

Il est aussi préoccupant que, en dépit des précédents incidents survenus au Bas Congo (tels que les violents incidents de juin 2006 à Matadi), la PNC demeure extrêmement mal équipée pour faire face aux situations de ce genre. Le nombre de victimes aurait été moindre si la PNC avait reçu une formation et des moyens adéquats. La situation demeure très tendue et il existe toujours un fort potentiel pour que de violents incidents se reproduisent dans le Bas Congo.

Recommandations

- Les autorités judiciaires doivent identifier et traduire en justice les personnes ayant violé la loi lors de ces incidents, qu'il s'agisse des membres du BDK, des FARDC ou de la PNC.
- Les autorités judiciaires doivent aussi transférer devant la juridiction civile compétente le procès en appel des cinq membres du BDK condamnés à des peines de prison par le tribunal militaire de Boma.
- Un dialogue efficace et effectif doit être établi avec les dirigeants du mouvement BDK afin de décourager de futurs actes de violence et traiter les tensions persistantes au Bas Congo.
- Le Gouvernement devrait prendre des mesures urgentes, avec l'appui de la MONUC si nécessaire, pour équiper de manière adéquate la PNC afin de faire face aux situations telles que celles survenues au Bas Congo les 31 janvier et 1^{er} février.
- Le dirigeant du BDK, Ne Muanda Nsemi, devrait s'assurer que les enfants ne sont pas endoctrinés, formés, utilisés à des fins inavouées, ni exposés au danger.